

Délibération n° 10-
20469

Adoption de la
convention triennale de
coopération 2020-2022
avec Ouagadougou

Conseil municipal du 23 septembre 2019



- La gouvernance locale se base sur **254 Conseillers municipaux**, un Maire, assisté de 4 adjoints et 4 Présidents de commissions.

Les 12 arrondissements ont à leur tête un Maire et deux adjoints. Plus de 250 conseillers municipaux.

- Maire : Armand BEOUINDE (mandat 2016-2021), s'est rendu à Grenoble en décembre 2016 et en juin 2019

Enjeux de la collectivité : l'accès pour tous aux services sociaux de base, les mobilités, la gestion des déchets et l'assainissement, la gouvernance locale. Il s'agit de maîtriser l'extension spatiale, la viabilisation des quartiers spontanés, et augmenter la participation citoyenne au développement.

Priorités du mandat : l'aménagement urbain, la mobilité et la sécurité, les transitions

Enjeux de la coopération :

renforcer la décentralisation

renforcer la qualité des services publics

renforcer les compétences des agents de la collectivité partenaire



Une coopération des territoires qui implique élus, services, associations, écoles, établissements publics et citoyens

> Lecture publique

- Formation à l'animation jeunesse, partenariat entre le Printemps du Livre et la Foire internationale du livre de Ouagadougou (FILO)

> Santé

- Projet de prévention du diabète
- Projet « Santé, sexualité, droits et genre ».

> Développement durable

- Projet de formation aux énergies renouvelables dans un lycée professionnel, en partenariat avec la fondation Schneider Electric et financé par l'écoparticipation du stationnement.

> Culture

- Co-crétions avec des artistes ouagalais et grenoblois (Kalyanga...)

> Coopération associative, citoyenne, sportive

- Implication des associations de quartier, des écoles des deux villes, des associations.

➤ Education au développement et à la solidarité internationale sur le diabète, sur la nature en ville

Film « Graines d'espoir », Batuka VI



Convention 2020-2022

- Poursuite et approfondissement des axes de coopération :
 - création d'un **centre d'excellence** au Lycée professionnel régional du Centre en partenariat avec l'Alliance solaire internationale,
 - mise en place d'un **programme d'action culturelle à la Médiathèque** de Ouagadougou en lien avec les établissements scolaires ; actions culture et handicap; soutien aux filières culturelles; échanges
 - projet rugby ; « graines de citoyens du monde »
 - **Actions de prévention / santé publique** (prévention du diabète, équilibre alimentaire, santé reproductive...)
- Echanges d'expériences entre élus et services sur **l'agriculture urbaine, l'adaptation au changement climatique, l'espace public, l'alimentation, la culture**
- Participation au **Réseau des villes en transition**

